

Strasbourg, le 29 mars 2019

Déclaration liminaire des élues à la CAPA des AAE

Monsieur le Secrétaire Général, Monsieur le DRH, Mme la Directrice de la DPAE, Mesdames et Messieurs les membres de cette commission paritaire,

Nous ne dérogerons pas, cette fois encore, aux remerciements traditionnels à l'égard des collègues du rectorat : malgré des conditions de travail difficiles et des effectifs de plus en plus tendus en ces périodes de suppression de postes, nous ne pouvons que saluer la qualité de leur travail et leur disponibilité lors des réunions préparatoires.

Nous saluons également tous les nouveaux venus dans cette commission qui s'installe suite aux élections professionnelles de décembre 2018, où la CFDT s'est vue confortée dans sa progression, puisqu'elle est passée 1ère organisation syndicale des secteurs publics et privés confondus.

En relisant les documents pour cette séance, tout comme notre déclaration liminaire de la réunion du 16 avril 2018, nous constatons que nous y évoquions les sujets d'actualités et en particulier « l'absence de volonté du gouvernement d'avoir une gestion plus humaine des agents publics ».

Force est de constater, un an plus tard, que rien n'a changé et cela a même empiré :

- nouveau tour de vis, on a doublé le nombre de suppressions de postes : 400 postes de moins en 2019, dont 12 en Alsace, qui auront été douloureusement soustraits, notamment dans des établissements où les difficultés de fonctionnement sont pourtant connues. Au hasard, citons le Lycée Lazare de Schwendi à Ingersheim, par exemple...
- dans un rapport de l'Inspection Générale des Finances, le temps de travail est remis en cause pour l'Éducation Nationale et l'Enseignement Supérieur : 190 000 agents ne travaillerait pas 1 607 heures ; cela semble être une révélation, et pourtant cela n'est que la conséquence de dispositions réglementaires et s'explique arithmétiquement...

Cette ignorance est-elle réelle ou une nouvelle stratégie pour préparer d'autres suppressions lors des débats autour de la prochaine Loi de Finances ?

- l'annonce de la fusion des académies, très anxiogène pour les collègues, d'autant plus que la communication envers les personnels fut plutôt minimaliste, c'est le moins qu'on puisse dire, a été torpillée par le ministre fin janvier, sans que pour autant on ne puisse rassurer les agents qu'elle ne se fera jamais, voire sous une autre forme...

C'est dans ce contexte, où notre administration, notre employeur est dans l'incapacité de rassurer et de sécuriser l'environnement de travail, qu'on demande, que dis-je, qu'on enjoint chaque agent d'être performant, réactif, organisé, motivé, innovant, pro-actif, en bonne santé et par dessus tout, loyal.

Que de pression !

Cette année encore, peu de dossiers présentés par les collègues de l'univers scolaire : 16 seulement !

La désillusion et la démotivation continuent donc de dissuader les agents à présenter des dossiers, même si une promotion permettrait d'améliorer leur pouvoir d'achat et leur qualité de vie...

C'est peut-être l'expression d'une crainte de prendre plus de responsabilités et de devoir répondre à un niveau d'exigences de plus en plus élevé, que l'on impose aux cadres, afin de compenser la « déperdition » de main d'œuvre et de savoir...

Aussi, les représentantes du Sgen-CFDT Alsace émettront un avis sur les dossiers et parcours professionnels des collègues dans la perspective d'une progression de carrière, telle que préconisée par le dispositif PPCR, mais n'émettront aucun jugement, ne s'estimant pas légitimes, sur la qualité de servir de collègues et futurs pairs.

Les commissaires paritaires,
Véronique DUFRENOY et Annie MESSI-HEYWANG